



Appel à communication

L'engagement politique à distance de la diaspora

Journées d'étude 09 et 10 avril 2026

Dès la fin du XIX^e siècle, les migrations s'inscrivent dans des dynamiques transnationales mêlant mobilités économiques et engagements politiques. Les exilés italiens en offrent une illustration précoce et emblématique. Dès les années 1890, certains fuient la répression politique tout en poursuivant leur militantisme depuis l'étranger. La trajectoire d'Otello Gaggi, ouvrier toscan exilé en France dans les années 1930 et actif contre le fascisme, témoigne de cette continuité entre départ, exil et engagement (Giorgio Sacchetti, 2023).

Ce type de mobilisation transnationale ne se limite pas à l'Europe. Au Mexique, par exemple, premier pays d'émigration en 2010 avec près de 12 millions de ressortissants vivant à l'étranger, les *remesas* ou transferts d'argent envoyés par les migrants jouent un rôle économique déterminant. Dans certaines régions, elles représentent jusqu'à 10 % du PIB, reconfigurant les rapports entre communautés d'origine et d'accueil (Papail, 2013).

Depuis la fin des années 1970, les migrants sénégalais occupent, eux aussi, une place essentielle dans l'économie et la politique de leur pays d'origine. Longtemps réduite à sa fonction de « puissance financière », la diaspora sénégalaise est progressivement reconnue comme un acteur politique à part entière. Cette évolution se traduit par l'introduction du vote à distance, la création de sections de partis à l'étranger et l'élection de députés de la diaspora à l'Assemblée nationale dès 2001 (Smith, 2015).

Ce tournant ne concerne pas seulement le Sénégal. En effet, à partir des années 1990, de nombreux États africains abandonnent l'idée que leurs expatriés sont des « déserteurs » (Akyeampong, 2000) et cherchent à les intégrer dans la gestion des affaires publiques. Ils

s'inspirent des expériences latino-américaines et européennes pour formaliser ce lien avec leurs ressortissants de l'étranger (Abi Samir, 2016).

Au-delà des flux financiers, les mobilisations diasporiques témoignent d'une capacité d'influence politique croissant. En d'autres termes, elles oscillent entre soutien à des partis, participation aux débats nationaux et transformation des usages de l'épargne et de l'investissement. Les pratiques migratoires qu'elles soient de courte ou de longue durée redéfinissent aujourd'hui les contours de la citoyenneté, entre ici et là-bas.

Ces journées d'étude proposent d'explorer ces formes d'action transnationale à travers une approche comparée et diachronique. Quels enjeux politiques, économiques et symboliques se jouent dans ces engagements ? Quelles réussites, mais aussi quelles limites, dans leur capacité à peser sur les décisions publiques ? Et que nous disent ces mobilisations de la recomposition contemporaine des liens entre migrants, États et sociétés ?

Sous-axes thématiques proposés (non exhaustifs) :

A. Histoire des engagements diasporiques : époques moderne, coloniale et postcoloniale

Cet axe vise à inscrire les mobilisations diasporiques dans une profondeur historique. Il s'agit d'analyser les formes d'engagement politique, social ou intellectuel des diasporas à différentes périodes :

- À l'époque moderne, avec les premières circulations atlantiques (marchands, lettrés, religieux ou esclaves affranchis, etc.) ;
- À l'époque coloniale, où les diasporas africaines, caribéennes, indiennes ou maghrébines participent à des mouvements anticolonialistes, syndicaux ou culturels, souvent depuis les métropoles impériales ;
- À la période postcoloniale, marquée par les luttes démocratiques, les mobilisations étudiantes, ou les mouvements diasporiques critiques des régimes autoritaires.

L'objectif est de penser les continuités, les ruptures et les réappropriations mémorielles dans les formes d'engagement transnational à travers les siècles.

B. Diasporas et participation politique : entre mobilisation et instrumentalisation

Ce sous-axe explore les formes d'engagement politique des diasporas dans les pays d'origine, à travers le droit de vote à distance, la représentation parlementaire et la création de sections de

partis à l'étranger. Il s'agit également d'interroger les logiques de récupération politique ou de cooptation des diasporas par les États.

C. Remises migratoires, économie morale et développement local

Il s'agit ici d'examiner la diversité des flux économiques (*remesas*, transferts familiaux, investissements) et leur impact réel ou symbolique sur les économies locales (Levitt, 1998). Il sera possible de questionner la distinction entre remises « par le haut » (institutions, ONG) et « par le bas » (réseaux familiaux, informels).

D. Engagement transnational et citoyenneté fragmentée

Ce thème invite à penser la citoyenneté au-delà des frontières étatiques. Comment les migrants redéfinissent-ils leur appartenance politique ? Quelle reconnaissance ont-ils dans leur pays d'origine comme dans celui d'accueil ? Ce sous-axe aborde aussi les effets d'une citoyenneté partagée ou éclatée sur les mobilisations.

E. Diasporas, luttes sociales et revendications diasporiques contemporaines

Il sera également possible d'explorer les mobilisations diasporiques autour de causes globales (démocratie, droits humains, justice climatique, luttes anti-racistes) ou locales (projets communautaires, actions symboliques envers les pays d'origine). Ce sous-axe met l'accent sur les formes nouvelles d'activisme diasporique.

F. États et politiques publiques envers les diasporas : entre contrôle, inclusion et dépendance

Ce sous-axe examine comment les États mettent en place des dispositifs pour encadrer, séduire ou surveiller leurs diasporas : institutions dédiées, politiques fiscales, offres de réintégration ou de double citoyenneté. Il s'agit aussi d'analyser les contradictions de ces politiques souvent guidées par des logiques économiques plus que citoyennes.

Il s'intéresse également aux réorganisations institutionnelles et aux innovations politiques induites par les engagements diasporiques à distance. Il s'agit d'examiner comment les États d'origine adaptent leurs structures à travers de nouveaux dispositifs de représentation, des réformes législatives ou administratives, ainsi que la création d'institutions dédiées. On pourra analyser la manière dont les pressions, initiatives ou contributions des diasporas participent à redéfinir les modes de gouvernance et les formes de citoyenneté.

Modalités de soumission :

Les propositions de communication doivent comporter :

- Un **titre** clair,
- Un bref **texte** de présentation de la contribution envisagée (1 500 à 2 000 caractères, espaces compris)
- Les **coordonnées** (nom, prénom, adresse e-mail).

Les propositions sont à envoyer au format PDF en langue française à l'adresse suivante :

darel.edvane.ngong.mounguengui@univ-poitiers.fr

Date limite de soumission

02 janvier 2026

Date et lieu des journées d'étude :

Les journées d'étude se tiendront les 09 et 10 avril 2026, à l'Université de Poitiers, UFR Sciences Humaines et Arts, 8 rue René Descartes, 86000, Poitiers

Durée des communications :

Les communications dureront 20 minutes et seront suivies d'une discussion.